

Conflans Cadre de Vie et Environnement



La Lettre Infos

N°13 – Juin 2026

Association indépendante Loi 1901



Le « Jardin des parapluies », dimanche 10 mai 2026 ☺

Dimanche 10 mai 2026, la fête au Jardin Médiéval fut pluvieuse et particulièrement intéressante ☺

Au pied de la Tour Montjoie, se sont retrouvés des amateurs et passionnés du patrimoine et des plantes aromatiques et médicinales 🌸

Josette H. (Association Conflans À Travers les Ages - CATLA), y a présenté l'histoire médiéval de Conflans-Sainte-Honorine et de la Tour Montjoie du 12^{ème} siècle.



Puis, Etienne B. (CCVE) a présenté l'histoire du « Capitulare De Villis », dont la rédaction remonte à l'époque de Charlemagne.





Ensuite, Sarah L. et Etienne B. ont exposé les savoirs ancestraux de la culture des plantes aromatiques et médicinales, à travers quelques-unes des espèces cultivées dans ce jardin : Identification des plantes, observation, préparation, plantations, les éléments nécessaires à la vie d'une plante, terre, eau, lumière...

Enfin, Christine C. et Pascale O. ont conduit une initiation au jardinage, autour des huit « carrés » de plantation, qui a permis de mettre en terre quelques nouveaux plants, bien arrosés par la pluie du jour !

Un livret complet descriptif de treize plantes a été diffusé aux participants : en voici les derniers ajouts réalisés par Etienne, concernant des arbustes plantés au Jardin Médiéval début 2026.

Cornouiller mâle
Cornus mas L.

Classification
Classe : Asteridées
Ordre : Cornales
Famille : Cornaceae

Étymologie
Du latin "cornu", signifiant "corne" & « mas » (« masculus ») : qui possède des qualités masculines

Description
• Arbuste acrotone, caduc
• Haut de 2 à 6 mètres
• Fleur jaune avant feuille
• Feuille ovale, court pétiole
• Fruit : drupe ovoïde rouge à noyau

Écologie
• Origine : Europe méridionale, Asie
• Habitat : fourré, lisière, pré-bois
• Préférence : Sol neutre à calcaire, drainé, sec, pauvre et ensoleillé
• Cycle : Vivace
• Rusticité : Résistance aux incendies

Histoire
Cet arbuste de nos régions, très utilisé pour son bois dur (arme > javelot & flèche, outil), ses fruits comestibles, est chargé d'histoires depuis les Celtes : Ces feuilles servaient à créer des filtres d'amour... Il est très lié à la religion chrétienne (serait le bois de la croix, sa floraison précoce symbolise la résurrection, ...). De nos jours, il est encore utilisé en Europe de l'Est pour ses fruits (nombreux cultivars).

Propriétés thérapeutiques
• Fruit anti-diarrhètique, • Fruit riche en vitamine C & minéraux,
• Astringente & tonifiante • Fruit antioxydant, vermifuge
• Hépatoprotectrice (foie)

Mises en garde
Cet arbuste ne présente pas de mise en garde particulière. Consulter un professionnel de santé avant toute utilisation.

©Etienne BERTRAND- CCVE

Sureau noir
Sambucus nigra

Classification
Classe : Magnoliopsida
Ordre : Dipsacales
Famille : Adoxaceae

Étymologie
De l'ancien français "seu", signifiant "acide" > référence au fruit aigre & « eau »

Description
• Arbuste médiatone, caduc
• Haut de 2 à 6 mètres
• Fleur blanche en ombelle,
• Feuille composée (5/7 folioles)
• Fruit : Baie noire

Écologie
• Origine : Europe, Caucase, Afrique Nord
• Habitat : pionnier milieu frais, riche
• Préférence : Sol neutre à calcaire,
• Cycle : Vivace
• Rusticité : -34°

Histoire
Cet arbrisseau est bien connu des Celtes : son bois creux est réputé cacher les esprits... transformé en flûte il facilitait la communication avec les défunts... Tout comme le cornouiller mâle, il était très utilisé en agriculture (bois, fruit, ...) car souvent niché dans les haies et proche de l'habitat.

Propriétés thérapeutiques
• Fleur diaphorétique • Fruit riche en vitamine C & minéraux,
(provoque la sudation), • Fruit antioxydant,
• Fruit antioxydant,

Mises en garde
Le sureau considéré comme non toxique peut provoquer quand même des troubles digestifs sous forme de diarrhées sévères. Seule la pulpe des fruits est comestible non crue (confiture, gelée, ...) Attention, la variété herbacée est très toxique (sureau Yéble)

©Etienne BERTRAND- CCVE

Pensez aux plantes pour votre bien-être 🌿

Et rendez-vous au Jardin Médiéval,
selon vos disponibilités,

chaque 1^{er} mercredi du mois, de 14h30 à 16h



Constats de difficultés d'accessibilité et de sécurité des piétons dans certains secteurs

CCVE propose un « Plan Piétons »

à Conflans-Sainte-Honorine

Conflans Cadre de Vie et Environnement souhaite attirer l'attention des décideurs et responsables publics sur les **difficultés signalées** que peuvent rencontrer les personnes à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap, mais également les familles avec poussettes ou les personnes chargées de bagages, au cours de leurs **déplacements à pied** dans Conflans-Sainte-Honorine.

Ces situations entraînent des problèmes au quotidien pour les piétons. CCVE **souhaite qu'un « Plan Piétons » soit envisagé dès que possible, afin de résoudre les différents types de situations problématiques :**

a) Manques de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (pmr).

CCVE demande qu'un inventaire des places pmr puisse être réalisé, et que les sites des établissements pour personnes âgées, des établissements publics et des abords des gares, soient examinés en priorité.

b) Effacement des marquages de traversées piétonnes, rendant leur perception peu visible de la part des véhicules motorisés.

c) Non abaissement des bordures de trottoir au droit des traversées piétonnes, créant des difficultés de franchissement pour l'ensemble des piétons.

d) Dégradations importantes de trottoirs, les rendant parfois inaccessibles aux piétons et aux personnes âgées en particulier.

e) Étroitesse de certains trottoirs (< 1,40m, non réglementaire) compromettant leur commodité d'usage et leur accessibilité.

CCVE a déjà identifié de nombreux sites problématiques en 2026.



Consultation publique sur le Schéma régional des carrières – Juin 2026

Les observations transmises par Conflans Cadre de Vie et Environnement

1) Intérêt de l'association Conflans Cadre de Vie et Environnement (CCVE) à l'existence d'un schéma régional des carrières.

L'association Conflans Cadre de Vie et Environnement est sensible à la mise en œuvre d'un schéma régional des carrières qui soit respectueux des sujets de l'environnement, du cadre de vie et du paysage, en particulier dans le secteur de Conflans-Sainte-Honorine et du Confluent.

Ces thèmes liés à la nature et l'environnement francilien dans leur ensemble, doivent être une priorité à une époque marquée par une perte de la biodiversité et une artificialisation des sols qui continuent de progresser.

À Conflans-Sainte-Honorine et les communes voisines d'Achères et Andrésy, les pertes de biodiversité et nuisances s'accroissent en raison de projets destructeurs d'espaces naturels.



Port PSMO en construction

Projets de carrières

Conflans-Sainte-Honorine

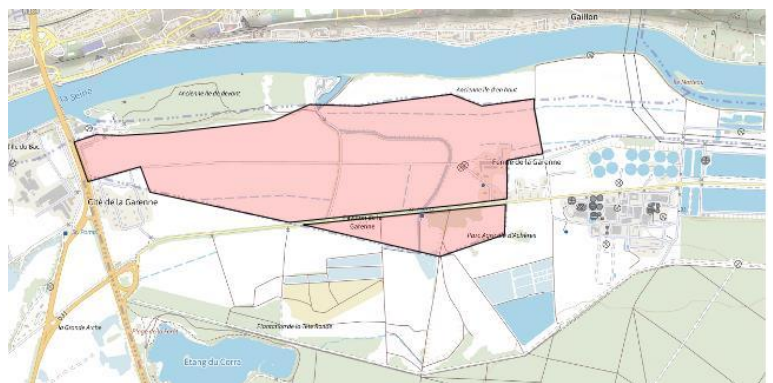
2) Recul de la protection de l'environnement et des espaces naturels aux environs de Conflans-Sainte-Honorine.

La protection de l'environnement est en retrait et la perte de paysage de nature est manifeste : La plaine agricole d'Achères fait l'objet de projets de carrières alors que débute la construction du port PSMO et de zones d'activité, qui effacent l'environnement naturel existant en bord de Seine.

Ces lieux risquent d'être durant des dizaines d'années des sites d'activités dédiées au transport des matériaux et une carrière à ciel ouvert en face du centre historique de la ville de Conflans-Sainte-Honorine.

Ils apporteront leur lot de nuisances industrielles et l'ajout d'un trafic routier de poids lourds sur la N184, en traversée de Conflans-Sainte-Honorine, axe déjà saturé.

Ils empêcheront la connexion de la forêt de Saint-Germain-en-Laye avec la Seine et la complémentarité environnementale de ce territoire avec le projet de forêt de Maubuisson, à Herblay et Pierrelaye, inscrite au Schéma Régional de Cohérence et d'orientation Écologique (SRCE).



Périmètre d'exploitation du projet de carrières au droit de Conflans

3) CCVE demande la prise en compte de mesures environnementales efficaces pour protéger l'environnement dans le schéma régional des carrières.

CCVE demande que la dégradation de l'environnement des espaces naturels et agricoles existants par l'exploitation de carrières ne puissent être irréversibles et que le développement économique ne soit pas fait au dépend du cadre de vie des franciliens.

Les projets de carrières dans la plaine d'Achères sont situés dans une zone naturelle sensible.

Des actions de protection environnementale, de fin d'exploitation et de modalités de remise en état du site doivent être prévues avant la délivrance d'autorisations éventuelles d'exploitation.

L'objectif du schéma régional des carrières doit intégrer une limitation drastique du nombre de nouvelles autorisations d'exploitation et un essor du recyclage des matériaux.

4) CCVE demande que les points spécifiques suivants puissent être pris en compte :

a) Biodiversité et Milieux naturels

Faire que les corridors de la trame verte et bleue ne présentent pas d'altérations et assurent une continuité au-delà des territoires administratifs (forêt de Maubuisson dans le val d'Oise et continuité jusqu'à la forêt de St-Germain en laye dans les Yvelines ;

Prendre en compte que les îles de la Seine (Île Nancy et Île de Devant) doivent être protégées pour préserver la biodiversité et que ce sont des poumons verts indispensables à une population urbaine.

Prendre en compte un recul de 300m sans exploitation de carrières, au sud de l'Île de Devant. Préconiser une exploitation par tranche, limitées en surface, chacune devant être définitivement remise en état et plantée, avant d'envisager l'exploitation d'une nouvelle tranche de carrière.

b) Paysage et patrimoine

Faire que les exploitations actuelles ne puissent pénaliser le paysage architecturale et environnemental d'une ville comme Conflans-Sainte-Honorine, en instituant des **zones de protection rapprochée constituées d'écran arborés** .

c) Changements climatiques et GES

Promouvoir l'utilisation du port PSMO pour le **transport des matériaux d'extraction par voie fluviale**, via une incitation financière ou une taxe carbone par tonne transportée par la route.

Lancer une filière de recyclage de matériaux de construction, inciter financièrement les entreprises de démolition dans les marchés publics à réutiliser leurs déchets, intégrer le recyclage des matériaux lors de la délivrance de permis de démolir .

d) Espace et Urbanisme

Participation des exploitants des alluvions de la Seine à des travaux de renaturation des berges en lien avec l'agence de l'eau Seine Normandie (exemple du SIAAP) et de créations de nouvelles zones humides .

Faire une révision du PLUI GPSEO afin de créer un corridor réglementaire cohérent pour l'ensemble des zones protégées ou sensibles (hors NATURA 2000) le long de la Seine (trame verte et bleue) et **identifier précisément les zones d'extractions au sein du PLUI ;**

e) Enjeu énergétique

Faire que les exploitants de carrière intègrent le projet ACT Collectif (Accelerate Climate Transition) de GPSEO , destiné à accompagner les entreprises du territoire dans la **réduction de leur empreinte carbone** et la définition d'une trajectoire décarbonée structurée et ambitieuse.

f) Ressource en eau

Comme le fait le PSMO, installation systématique de piézomètres au droit des installations pour **mesurer l'impact des extractions sur les nappes phréatiques souterraines** et en permettre la diffusion publique. Analyse des volumes d'eau de la Seine utilisées pendant les périodes d'étiage .

g) Pollution de l'air

Faire des **mesures régulières d'empoussièrément** au droit des zones urbanisées et prendre des mesures d'évitement par grand vent.

h) Autres nuisances

Créer un partenariat avec Bruitparif en installant des « méduses » de **relevés sonores** au plus près des zones urbaines, sachant que les zones en question cumulent et dépassent les seuils de niveau sonore préconisés par l'OMS .



Soirée Cinéma

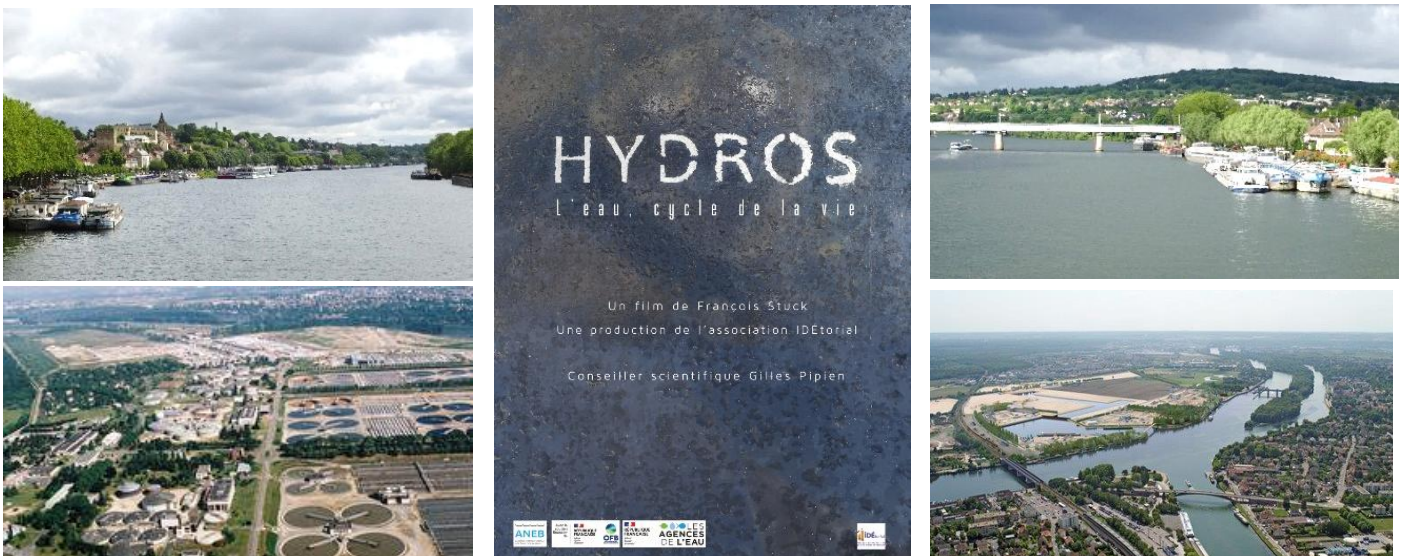
Vendredi 9 octobre 2026 de 18h45 à 22h30
Salle des Fêtes de Conflans-Sainte-Honorine
« HYDROS, l'eau, cycle de la vie »

Film suivi d'échanges et de débats organisés par Conflans
 Cadre de Vie et Environnement et Un Ciné Dans La Ville

**L'eau et l'environnement, l'importance de ce bien commun,
 les atouts et les risques du territoire de Conflans-Sainte-
 Honorine.**

Les associations « Un Ciné Dans La Ville » et « Conflans Cadre de Vie et Environnement » vous invitent à partager une « Soirée Cinéma » sur l'eau et l'environnement, à l'occasion de la journée 2026 de la résilience.

Découvrir et s'informer de l'importance de l'eau dans le cycle de la vie, de la situation de Conflans-Sainte-Honorine par rapport à son environnement proche, ses atouts et les risques environnementaux qui peuvent concerner les conflanaises et les conflanais.



Participation du SPI (Secrétariat Prévention pollutions Industrielles - Driat 78),
 du CAPUI (Association des riverains de la station d'épuration d'Achères),
 du Port Seine Métropole Ouest (Conflans, Achères, Andrésy)

Verre de l'amitié et restauration sur place

**Bel été à toutes et tous,
à Conflans-Sainte-Honorine
ou sous d'autres horizons 😊 !**



Vous êtes intéressés par le cadre de vie et
l'environnement de Conflans-Sainte-Honorine ?

Soutenez et faites connaître CCVE autour de vous !



**Suivez-nous sur : www.facebook.com/ConflansCadredeVieetEnvironnement
et sur le site : www.conflanscadredevie.com**



Pour nous contacter, écrivez à : conflanscadredevie78@gmail.com

N'hésitez pas à informer les personnes que vous connaissez, susceptibles d'être intéressées par notre association et, si cela est possible, à faire suivre la Lettre Infos de CCVE à vos contacts, proches ou voisins, pour mieux faire connaître l'association !

Merci de votre engagement et de votre soutien ! 😊